

76e Assemblée Mondiale de la Santé de l'OMS

Déclaration prononcée par le Tchad au nom des 47 pays de la région de l'OMS pour l'Afrique

=====

Madame la Présidente,

- 1- Le Tchad a l'honneur de prononcer cette déclaration au nom des 47 pays du continent africain membres de l'OMS. Cette déclaration prend en compte les points 27.1 relatifs :
 - A la santé dans le programme de développement durable à l'horizon 2030 ;
 - Au renforcement de la production locale de médicaments et d'autres technologies sanitaires pour en améliorer l'accès ;
 - A l'action mondiale pour la sécurité des patients ;
 - A la résistance aux antimicrobiens ;
 - Et à l'éradication de la dracunculose.
 - Le Plan mondial d'action de santé publique contre la démence

Madame la Présidente,

- 2- Concernant la santé dans le programme de développement durable à l'horizon 2030, nous nous félicitons que tous les pays de la Région Africaine de l'OMS ont très vite adhéré aux 17 ODD et introduit dans leurs politiques de santé les priorités visant l'atteinte des 13 cibles.
- 3- Parmi les cibles qui sous-tendent l'ODD 3, figurent en bonne place, celles qui n'ont pas pu être atteintes en 2015, c'est le cas de la mortalité maternelle, néonatale et infantile, qui connaît une réduction progressive dans presque tous les pays africains.

Madame la Présidente,

- 4- Tenant compte du retard enregistré dû à la COVID-19, les pays africains estiment que toutes les énergies doivent être consacrées, d'une part, au renforcement des districts sanitaires, cadre par excellence pour offrir les Soins de Santé Primaires de qualité, et

d'autre part, à la mise en place des mécanismes de solidarité capables de réduire les inégalités à l'accès aux soins.

Au sujet du renforcement de la production locale de médicaments et d'autres technologies sanitaires pour en améliorer l'accès », la Région de l'OMS pour l'Afrique relève la faible accessibilité aux médicaments, réactifs et vaccins de qualité réduisent fondamentalement les chances d'atteindre les cibles de l'ODD 3. Ainsi, à ce jour la plupart des pays africains qui ont adhéré et ratifié le traité sur l'Agence Africaine des Médicaments et sur les essais du vaccin contre le paludisme.

Madame la Présidente,

- 5- Concernant l'action mondiale pour la sécurité des patients, la Région Africaine approuve l'instauration en 2019 de la Journée mondiale de la sécurité des patients et remercie les Etats membres d'avoir adopté les résolutions pour une action mondiale pour la sécurité des patients et la résistance aux antimicrobiens. Cependant la COVID-19 a impacté l'application des résolutions prises à cet effet.
- 6- La proportion de préjudices évitables peut atteindre 80%, la Région Africaine encourage les Etats membres à observer la feuille de route mondiale pour la sécurité des patients et le plan d'action mondial pour la sécurité des patients 2021-2030, Il revient à l'OMS et à ses partenaires de renforcer le financement des interventions en faveur de la sécurité des patients.
- 7- Les 47 Etats membres rappellent au Directeur Général de l'OMS de veiller au respect de la décision 74.13 relative au rapport sur les progrès accomplis.
- 8- Pour ce qui est de la Résolution 72.5, relative à la résistance aux anti microbiens, sur les 88 % des 136 pays seulement 20 % disposaient d'un financement complet pour leurs plans d'action nationaux, la Région Africaine invite, l'OMS, l'OIE, la FAO ainsi que les autres partenaires, à appuyer le financement de la mise en

œuvre des plans d'action nationaux selon l'approche « Une seule santé ».

9- S'agissant de la thématique sur l'Eradication de la Dracunculose, 13 cas ont été notifiés en 2022 dans 04 pays africains, dont le Soudan du Sud, la RCA, l'Ethiopie et le Tchad avec 46% des cas à lui seul. La région Africaine invite les Etats Membres, l'UNICEF, le Centre Carter et les autres partenaires concernés à soutenir les derniers pays où la dracunculose est endémique afin de mettre fin à sa transmission.

10-La région de l'OMS pour Afrique félicite les Etats membres d'avoir d'approuvé le Plan mondial d'action de santé publique contre la démence 2017-2025. Eu égard à l'augmentation du nombre de personnes atteintes de démence, la région africaine encourage les Etats membres à accélérer la mise en œuvre du dit plan et prie le Directeur Général de soumettre un rapport sur les progrès accomplis conformément à la décision relative au Point 70.17.

L'Afrique invite toutes les délégations à adopter tous ces rapports.

Je vous remercie